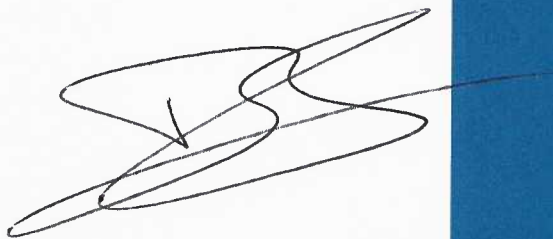


*pour Copie
certifiée conforme*



Comptes annuels

Période du 01/09/2023 au 30/09/2024

4B

46 Rue JEAN JAURES
51110 BAZANCOURT
Tél. 03.24.38.45.93

APE : 4711D -
Siret : 85278131900011



FORVIS MAZARS SEM

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
95 ALLEE DES PRES DE CHAMPELLE

54230 CHAVIGNY

Tél : 03 26 79 75 00

Fax : 03 26 47 75 88

Courriel :

Web :

Sommaire

Etats de synthèse	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10

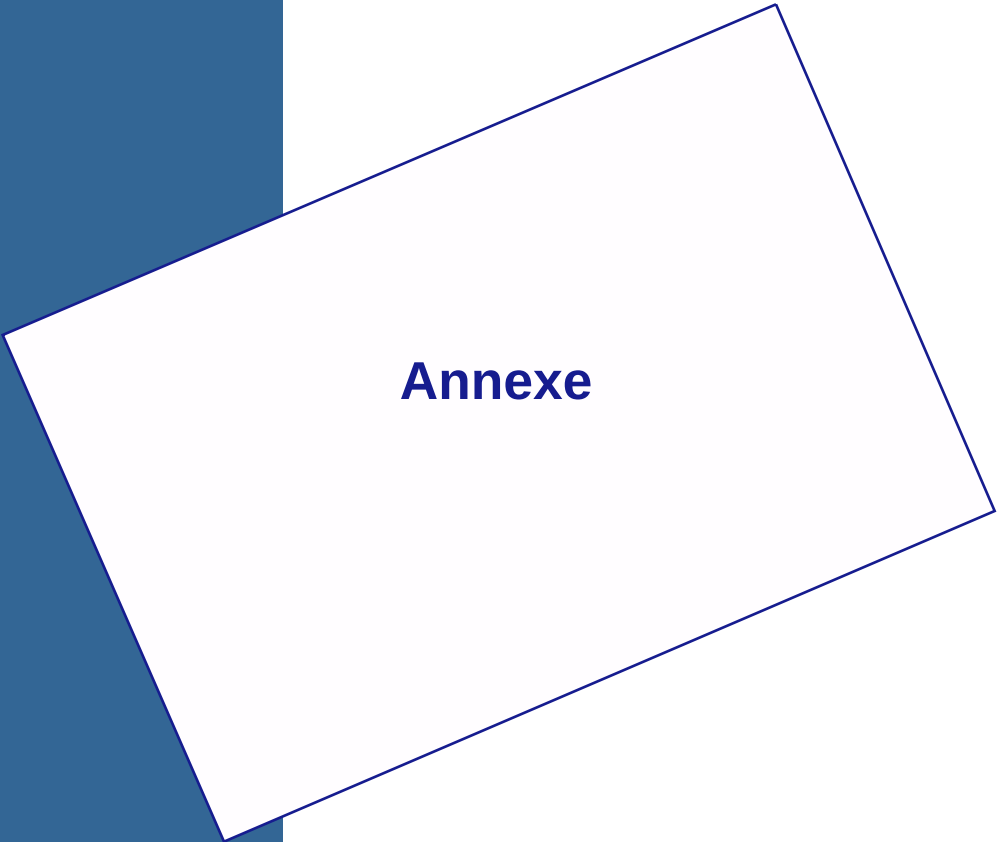
Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 31/08/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 400		15 400	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 400		15 400	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	229 311		229 311	69 750
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	11 134		11 134	436
Autres créances	55 325		55 325	7 691
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	92 823		92 823	6 893
Charges constatées d'avance (3)	2 104		2 104	1 795
TOTAL ACTIF CIRCULANT	390 696		390 696	86 565
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	406 096		406 096	86 565
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2024	31/08/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 000	6 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-14 087	-22 316
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	71 800	8 229
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	63 712	-8 087
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		14 271
Emprunts et dettes financières diverses (3)	327	327
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 190	52 364
Dettes fiscales et sociales	78 866	27 691
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	342 384	94 652
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	406 096	86 565
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	342 384	94 652
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		14 271
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 4B

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 406 096 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 71 800 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/01/2025.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/09/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		15 400		15 400
Immobilisations financières		15 400		15 400
ACTIF IMMOBILISE		15 400		15 400

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 83 963 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	15 400		15 400
Autres	15 400		15 400
Créances de l'actif circulant :	68 563	68 563	
Créances Clients et Comptes rattachés	11 134	11 134	
Autres	55 325	55 325	
Charges constatées d'avance	2 104	2 104	
Total	83 963	68 563	15 400

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 342 384 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	327	327		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263 190	263 190		
Dettes fiscales et sociales	78 866	78 866		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	342 384	342 384		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	327			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 327 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	19 439
DETTES PR POUR CONGES A PAYER	20 432
CHARGES SOCIALES S/PROV.CONGES	2 731
CFE	799
CVAE	1 205
TAXE D APPRENTISSAGE	169
FORMATION CONTINUE	565
TASCOM	10 302
Total	55 641

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 768		
ASSURANCES MULTISQUE PAYEE D AV	336		
Total	2 104		

4 B
Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros
Siège social : 46 rue Jean Jaurès
51110 BAZANCOURT
852 781 319 RCS REIMS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 71 799,68 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	71 799,68 euros
A l'absorption des pertes antérieures	14 087,20 euros

Solde	57 712,48 euros
A la réserve légale	600,00 euros

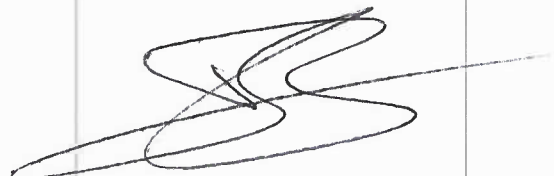
Solde	57 112,48 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 57 112,48 euros.

L'associé unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2024 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance



VB